

➤ La fabrique réglementaire de la REUT

Margaux Kurek, IE en sociologie (UMR G-EAU, Montpellier)

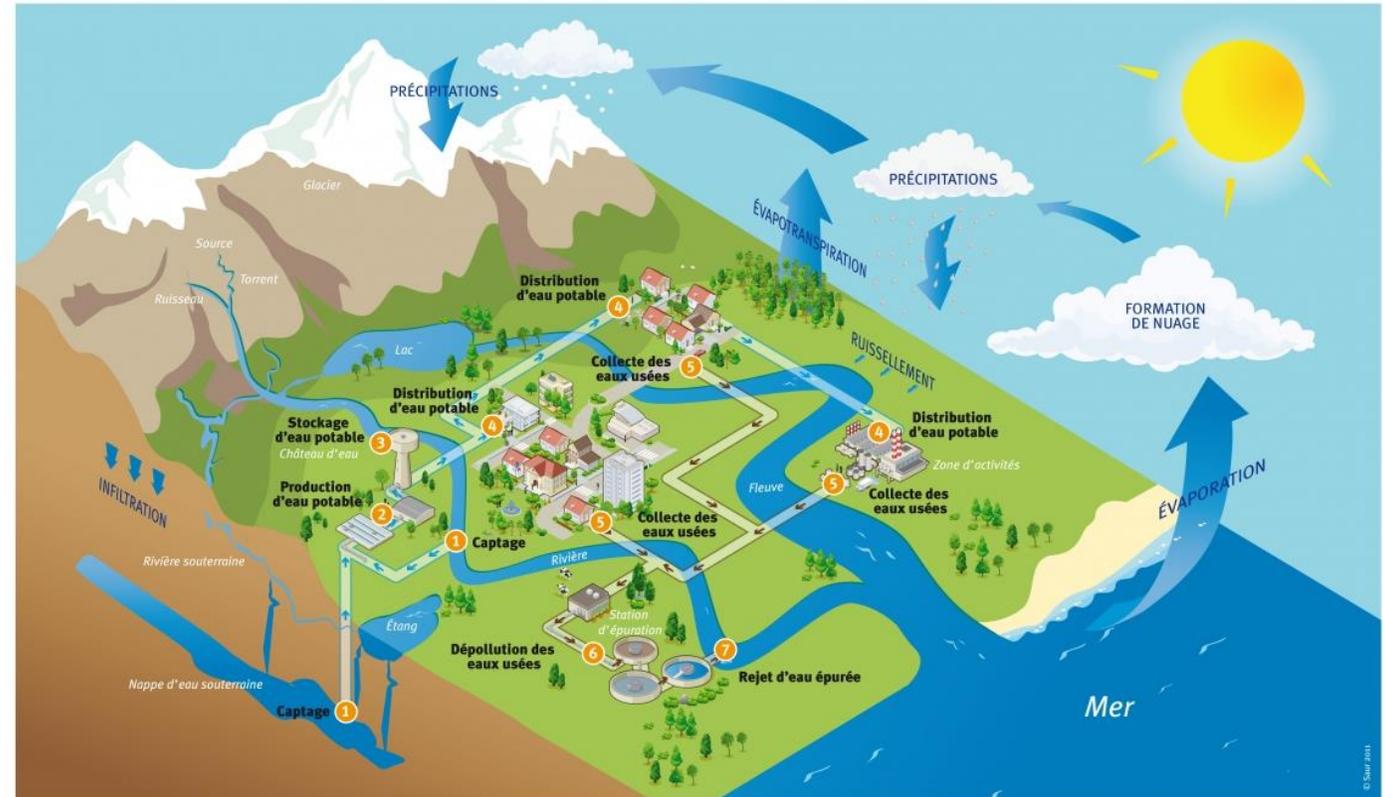
margaux.kurek@inrae.fr

Anne-Laure Collard, CR en sociologie (UMR G-EAU, Montpellier)

anne-laure.collard@inrae.fr

➤ Gouverner les eaux usées traitées : un enjeu d'internalisation

- Volonté politique d'élargir le portefeuille des ressources disponibles pour répondre aux situations de manque d'eau
 - Historiquement, des eaux éloignées des centres urbains, invisibilisées (Barles, 2002 ; Frioux, 2013)
- D'où un enjeu de renouer un lien avec la société
- Mais des eaux chargées, à la matérialité dérangementante :
 - Micro-organismes pathogènes
 - Substances chimiques organiques et métalliques

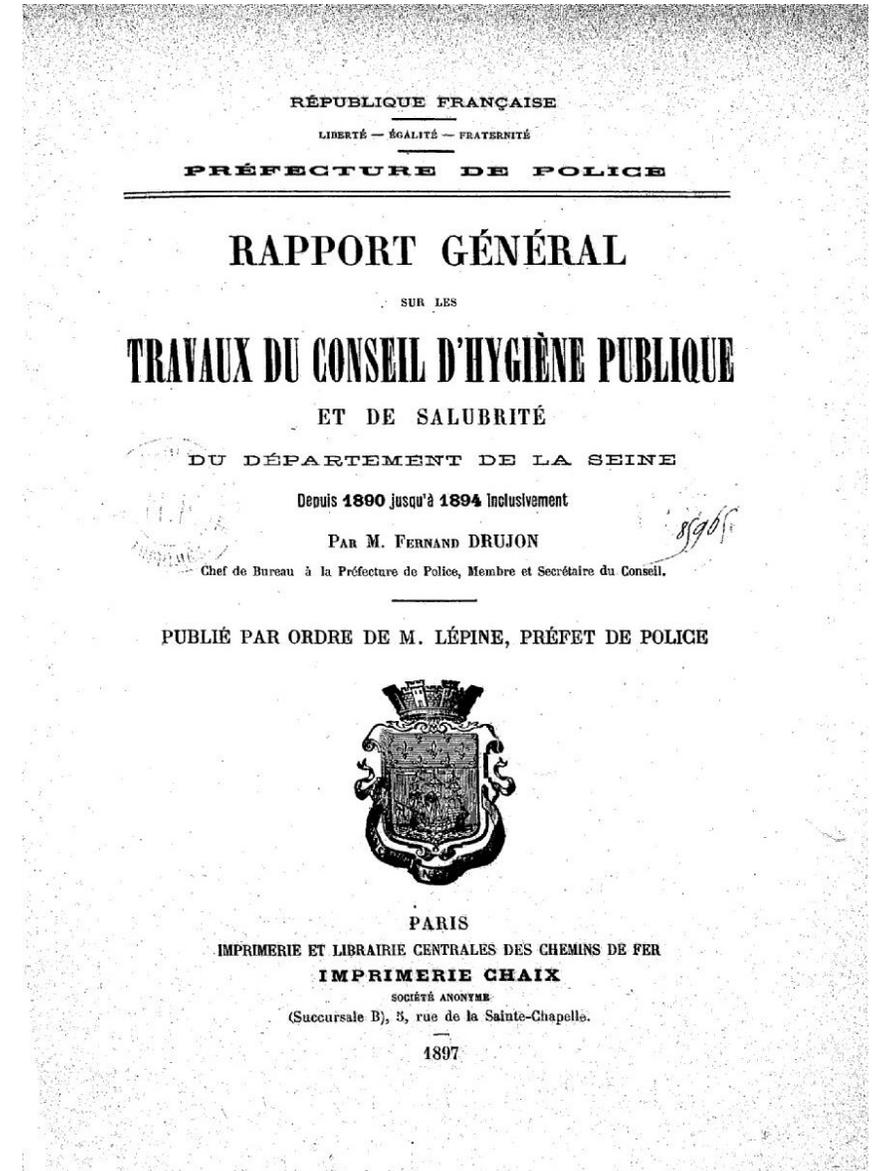


SAUR, 2011

→ Gouverner consiste à rendre ces eaux « crédibles » (Jasanoff, 1990) : en pratique, que signifie réglementer la REUT ?

➤ Encadrer et contenir les risques

- « Désinhibition du risque » nécessaire dans la légitimation des innovations technologiques (Fressoz, 2012) :
 - 1) Prise en compte du danger (temps de « réflexivité »)
 - 2) Normalisation du danger (temps du « passer-outré »)
- Rôle des dispositifs de régulation du risque (expertises scientifiques, valeurs-seuils, normes de sécurité...) : renseigner et contenir le danger tout en justifiant son autorisation
 - Hypothèse : la réglementation internalise les eaux usées traitées par la maîtrise de ses risques



Gallica, BNF

➤ Risques : redéfinitions et mesure

- D'un enjeu de santé publique à celui de la gestion de la pénurie
 - Se traduit par une évolution du portage de la réglementation, d'abord par le ministère de la Santé (uniquement), puis le ministère de l'Environnement (2010)
- Dans les réglementations, un risque d'ordre sanitaire et de nature microbiologique
 - Indicateurs retenus : *E. coli*, entérocoques, œufs d'helminthes phages ARN-F spécifiques...
- Des changements de paradigme sur la qualification des risques (études épidémiologiques, modèles dose-réponse, outils de modélisation...)
 - Nouvelles métriques, nouveaux seuils, ajout et suppression d'indicateurs



➤ Arbitrages et co-production : écrire la réglementation

- **Inscription de la réglementation dans un « déjà-là » (Martinais, 2010) :**
 - **Contexte juridique national : boues d'épuration, zones sensibles DERU, autres types d'eau**
 - **Contexte international : recommandations de l'OMS, réglementations anglo-saxonnes (DALY, QMRA, multi-barrières)**
- **Une co-production et des arbitrages entre savoirs pour permettre l'applicabilité de la REUT → une « science réglementaire » (Jasanoff, 1990) :**
 - **Procéduralisation de l'expertise scientifique (Anses, HCSP, JRC) → Besoin de statuer sur des indicateurs représentatifs et opérationnels (œufs d'helminthes, phages)**
 - **Evacuation des controverses scientifiques (micropolluants, effets à long terme)**

→ **Une acceptation du risque à travers des logiques de « passer-outre »**

*« Comment dégrader les polluants médicamenteux, les pesticides ou encore les perturbateurs endocriniens, sachant que c'est quelque chose de difficile à faire avec la STEP parce ce sont des éléments très peu concentrés, très dilués ? »
(chercheur(e), génie des procédés)*



➤ Réglementer les EUT : scénariser les risques tolérés

- **Réglementer, un miroir des attentes de la société → Plan Eau : urgence d’agir (massification, multiplication des usages)**
 - **Des traductions : logiques de simplification et de fluidification (De Laet & Mol, 2000)**
 - **Expertise par cas pour produire de la connaissance sur de nouveaux usages**
 - **Ouverture au principe du « multi-barrières » (remise en question d’une mesure en un point)**
 - **De nouvelles incertitudes :**
 - **Partage de la responsabilité**
 - **Autonomisation des chiffres sur l’efficacité d’abattement des barrières**

→ Un processus de désinhibition qui se poursuit